

**COMMUNE DE BELBERAUD**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 30 01 2017**

**Début de séance à : 20h30**

Présents : Mme GARRIGUES Michèle, Maire.  
Mme DURAND Colette, Adjointe.  
Mmes AUSTRUY Camille, CAPGRAS Marie-José, DELMAS Nicole et SCHOTTE Claire.  
Mrs MONFRAIX Alain, SORROCHE Alain, Adjoints.  
Mrs BOUBILA Yannick, LIONNET Marc et PERES Albert.

Procurations : Mme BOUVILLE Marie-Christine donne pouvoir à M. PERES Albert.  
M. CROS Gilbert donne pouvoir à M. LIONNET Marc,  
M. FOUCHER Bertrand donne pouvoir à Mme SCHOTTE Claire,  
M. MILLET Valentin donne pouvoir à Mme AUSTRUY Camille.

Secrétaire : Mme AUSTRUY Camille.

**Ordre du jour :**

- *Approbation compte rendu du Conseil Municipal du 21/11/2016,*
- *Modification dénomination et numérotation des voies « Les côteaux de Belberaud »,*
- *Convention SAIP « sirène d'alerte à la population » avec la préfecture,*
- *Indemnité conseil comptable du Trésor Public,*
- *Etat des restes 2016 à réaliser en 2017,*
- *Recrutements pour accroissements saisonniers ou occasionnels,*
- *PLU,*
- *Point sur le recours de M. METRAT,*
- *Mairie (buste Marianne, mobilier urbain...),*
- *Membres CCID,*
- *Information et point divers.*

Le compte rendu du Conseil Municipal du 21/11/2016 est approuvé à l'unanimité.

**DÉLIBÉRATIONS:**

**I – Dénomination et numérotation des voies « Les coteaux de Belberaud » 1ère et 2<sup>ème</sup> tranche. (annule et remplace la délibération n°55/2014 du 17 novembre 2014).**

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de revoir l'appellation des voies du lotissement Couloumié à la suite de la réalisation de la dernière tranche. Sont affectés les noms suivants :

Tranche 1 : \* Voie 1 : Rue Hélène Boucher  
Tranche 2 : \* Voie 2 : Rue Marie Curie  
\*Voie 3 : Impasse Juncarolles

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**II – Convention SAIP avec l'Etat.**

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les services de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise ont conçu un nouveau dispositif, « le système d'alerte et d'information des populations » (SAIP). Il repose sur une logique de bassins de risques sur lesquels seront positionnés les moyens d'alerte les plus efficaces, dont les sirènes d'alerte.

Afin de mettre en place ce dispositif, il convient de signer une convention avec la préfecture de la Haute Garonne qui porte sur l'installation et le raccordement d'une sirène d'alerte des populations, propriété de l'Etat, installée sur un bâtiment propriété de la commune.

La localisation de la sirène sera sur le toit du Centre Culturel, Place de Saint-Exupéry.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des présents décide d'autoriser Madame le Maire à signer la convention.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

### **III – Indemnité conseil comptable Trésor Public exercice 2016.**

Vu l'article 97 de la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Décide :

1/ de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil,

2/ que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribué à Mme VIEU Christine, Receveur municipal.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

### **IV – Etat des restes 2016 à réaliser en 2017.**

Madame le Maire propose aux membres du Conseil municipal de voter le report en 2017, des programmes d'investissements engagés et non soldés en 2016, ceci avant le vote du budget primitif 2017, afin de pouvoir régler les factures correspondantes ou recevoir les subventions attribuées. :

#### **Section Investissement Dépenses : 128 968.46 €**

FUTURE MAIRIE	47 993.86 €
SDAN 2016	1 610.00 €
AIRE DE JEUX	64 002.95 €
INFORMATIQUE MAIRIE	15 361.65 €

#### **Section Investissement Recettes : 210 102.11 €**

SUBV DETR AIRE DE JEUX MULTISPORT	27 964.00 €
SUBV CAF AIRE DE JEUX MULTISPORT	18 000.00 €
SUBV DETR FUTURE MAIRIE	52 539.00 €
SUBV RESERVE PARLEMENTAIRE FUTURE MAIRIE	11 399.11 €
SUBV REGION MOBILIER ALARME TELEPHONIE FUTURE MAIRIE	15 200.00 €
SUBV REGION RENOV ENERGETIQUE ET ACCESSIBILITE FUTURE MAIRIE	70 000.00 €
SUBV REGION FRI FUTURE MAIRIE	15 000.00 €

*La délibération est votée à l'unanimité.*

### **V – Recrutement pour accroissement saisonnier ou remplacement temporaire d'agent.**

Comme tous les ans, madame le maire propose de délibérer afin de pouvoir si nécessaire recruter des personnes en remplacement d'agent publics momentanément indisponible ou pour des accroissements d'activité temporaires.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

### **VI – Commission Communale des Impôt Directs (modification de la délibération n°27/2014 du 23/04/2014).**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de remplacer Mme Stéphanie OUTRE à la commission communale des impôts directs.

Mme Marie-José CAPGRAS se porte volontaire et est élue à l'unanimité.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

## SUJETS HORS DÉLIBÉRATION:

Madame le Maire informe qu'en date du 27/12/2016 la commune a reçu un LRAR du contrôle de légalité de la préfecture sur le PLU. Les observations portent à titre principal sur « la création de deux secteurs de taille et de capacité d'accueil limité (stecal) dénommés AH » et à titre subsidiaire sur « la gestion économe des sols, le règlement écrit et la contradiction entre l'OAP (nouvelle centralité) et le document graphique ». Suite à un rendez-vous en date du 15/01/2017 avec les services le dossier est en cours de régularisation.

Madame le Maire informe les élus du dépôt des deux dossiers de demandes de subventions auprès de la DETR compte tenu de la date limite de dépôt au 15 janvier.

Ces dossiers concernent la rénovation du groupe scolaire « le Petit Prince » ainsi que pour les travaux complémentaires de sécurisation et de protection de la future mairie.

Madame le Maire propose de lancer le relevé topographique de l'ensemble des terrains acquis devant la future mairie afin de pouvoir ensuite programmer les études pour la construction des ateliers municipaux.

Madame le Maire donne des informations et des précisions sur les points suivants :

- le Sicoval propose à la Commune d'accueillir le Festival Larsen le 3/06/2017. Le projet de délibération qui devait passer en Conseil de Communauté de février a été retiré à la demande de la Commune car certains éléments de financement n'était pas clair. Si la commune peut accueillir cette manifestation, ce sera en fonction de ses moyens humains et techniques
- Affaire METRAT : monsieur Métrat a retiré son recours en date du 4/01/2017. Au titre de l'article L.761-1 du code de justice administrative, il est condamné par ordonnance du 11/01/2017 à verser à la commune la somme de 1000.00€.
- L'avis du Sicoval dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées sur le projet mobilités 2020-2025-2050 porté par le SMTC Tisséo sera proposé au Conseil de Communauté du 6/02/2017.
- Les études pour le prolongement de la RD916 jusqu'à la route de Pompertuzat (RD79) sont lancées par le Conseil Départemental ; l'arrêté préfectoral portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées afin de réaliser les études nécessaires a été signé le 3 janvier 2017.
- La date prévisionnelle de l'inauguration de la future mairie est le 18/03/2017.

Madame le Maire présente 2 modèles de « Marianne » pour la salle du conseil de la future mairie et demande aux membres du conseil de donner leur avis. Après discussion le modèle « Fernand Dubois » d'une hauteur de 54 cm au prix de 655.00€ HT est choisi.

### **Date à retenir :**

24/02/2017 – Fête de la bière,  
05/03/2017 – Loto des écoles,  
20/05/2017 – Journée rétro,  
03/06/2017 – Festival Larsen,  
10 et 11/06/2017 – Théâtre « les jeunes en verve »,  
23-24 et 25/06/2017 – Fête locale,  
09/09/2017 – Salon des associations,  
10/09/2017 – Inters quartiers,  
07/10/2017 – Jazz sur son 31,  
17/11/2017 – Beaujolais nouveau.

Fin de séance à 22h00.